



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE PERIGORD

BORDEREAU DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS JEUNES U13 à U19

SAISON 2021-2022

A RETOURNER AVANT LE: 3 SEPTEMBRE 2021

CLUB :			
N° d'affiliation :	Cadre réservé à l'administration		
	Règlement :	CB N° :	
	Banque :		
<i>Seul le club responsable administrativement doit engager sa ou ses équipe(s) en entente</i>	MONTANT DES DROITS (€)	NOMBRE D'EQUIPES	SOMME A PAYER
CHAMPIONNATS			
U19 INTER DISTRICTS	38		
U18 BRASSAGE puis 1D ou 2D	23		
U17 BRASSAGE puis ID ou 1D	38		
U15 BRASSAGE A	38		
U15 BRASSAGE B	38		
U13 BRASSAGE A dit "Brassage Ligue"	27		
U13 BRASSAGE B dit "Brassage District"	27		
COUPES			
COUPE DORDOGNE U19	23		
COUPE DORDOGNE U18	23		
COUPE DISTRICT U18 *	20		
COUPE DORDOGNE U17	23		
COUPE DORDOGNE U15	23		
COUPE DISTRICT U15 *	20		
COUPE DORDOGNE U13	23		
COUPE FUTSAL U18/17	12		
COUPE FUTSAL U15	12		
COUPE FUTSAL U13	12		
MONTANT à REGLER (chèque bancaire ou postal à l'ordre du District)			



* Coupes du District pour les équipes 2 ou 3 seulement
Pour les équipes 1 éliminées au premier tour de la coupe de la Dordogne et reversées en coupe du District le montant sera relevé automatiquement par le District

TOURNEZ S'IL VOUS PLAIT

ENTENTES - TERRAINS

CLUB :

		Lieu des rencontres	Si vous êtes en entente, Avec QUI ? *
U19			
U18	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		
U17	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		
U15	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		
U13	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		

	Nom et Prénom du responsable	 fixe	 portable
U19			
U18			
U17			
U15			
U13			

***noter bien toutes les équipes en entente, sinon la FMI ne vous permettra pas de faire jouer des joueurs de clubs non déclarés dans l'entente.**